



Les informations contenues dans cette fiche ont été compilées par [Jaume Portell](#), journaliste spécialisé en économie et relations internationales, dans le cadre d'une activité cofinancée à 85% par des fonds FEDER dans le cadre du Project [AfricanTech](#) (1/MAC/1/1.13/0088) au sein de l'initiative INTERREG VI D MAC 2021-2027.

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Cadre macroéconomique :

L'économie congolaise connaît une croissance régulière depuis 2022, en partie grâce à la hausse des prix du pétrole à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Selon les Perspectives économiques en Afrique, la croissance de 2022 (1,7 %) a fait place à des taux plus élevés les années suivantes, atteignant 4,4 % en 2025. Le dynamisme du secteur pétrolier et de l'agriculture ont été les principaux moteurs de cette croissance. Cependant, toute baisse des prix du pétrole modifierait les prévisions de croissance future.

Le rapport souligne que le pays n'a pas encore opéré de transformation structurelle. Les services représentent 47 % du PIB et l'industrie 45,3 % de l'économie. L'agriculture ne représente que 7,6 % du PIB, mais 33 % des emplois. Depuis 1991, la baisse des emplois agricoles a été absorbée par le secteur des services (45% des emplois) et de l'industrie (25,7%). L'un des principaux obstacles à cette évolution est la dépendance au pétrole, qui constitue, avec les infrastructures énergétiques et les transports, le défi majeur de l'économie du pays.

Le PIB de la République du Congo en 2023 était de 15,32 milliards de dollars.

Dette et monnaie :

La République du Congo a un stock de dette extérieure de 7 779 millions de dollars en 2023. En 2012, les paiements annuels du service de la dette de la République du Congo s'élevaient à environ 169 millions de dollars. Cette année, en 2025, ils sont passés à 836 millions de dollars, soit près de cinq fois ce qui était payé auparavant.

La majorité de la dette de la République du Congo est détenue par des créanciers privés (41%), dont des entités commerciales - les banques - avec 38% de la dette, et des détenteurs d'obligations avec le reste. Les créanciers bilatéraux représentent environ 36% de la dette, avec un créancier comme acteur principal : la Chine, avec 25% du stock de la dette. Les créanciers multilatéraux détiennent le reste du stock (23%), parmi lesquels se distinguent la Banque africaine de développement (7%) et la Banque mondiale (6%).

La République du Congo est l'un des quatorze pays africains qui utilisent le franc CFA, une monnaie qui a une parité fixe avec l'euro à un taux de change de 655 francs CFA pour un euro.

Importations et exportations :

La balance commerciale de la République du Congo s'articule autour de deux produits : le pétrole brut et le cuivre. Au total, le pays a exporté des marchandises d'une valeur de 11,8 milliards de dollars en 2023, dont 57 % de pétrole brut. Les exportations de cuivre raffiné représentaient 31 %. L'or et le bois étaient d'autres exportations, à un niveau beaucoup plus faible que les deux précédentes. Les principales destinations de ces exportations étaient la Chine (46 %) et les Émirats arabes unis (23 %), suivis par l'Inde (5,6 %), l'Arabie saoudite (5,4 %) et le Portugal (2,9 %).

Les importations se sont élevées à 6,28 milliards de dollars, avec une importance particulière pour les importations liées à l'énergie telles que les navires (27%), suivies par les voitures (1,47%) et les camions (1%). Le poulet (3,61%), l'essence (2,24%) et les générateurs d'électricité (1,61%) étaient d'autres importations importantes. La Chine représentait 24% des marchandises, suivie de près par l'Angola (20%). Le Gabon (9 %), la France (5,9 %) et les Émirats arabes unis (4,65 %) se situaient à un niveau inférieur à celui des partenaires précédents.

Électricité :

La production d'électricité en République du Congo a été multipliée par six entre 2010 et 2023, grâce à l'utilisation croissante du gaz.

En 2010, le pays a produit 0,78 TWh d'électricité, grâce à l'hydroélectricité (55 %), suivie du gaz (43,6 %). D'autres combustibles fossiles ont complété la production locale. Ne parvenant pas à satisfaire la demande intérieure (1,06 TWh), la République du Congo a dû importer le reste de l'électricité (26 % de la consommation totale).

En 2023, la production d'électricité atteint 5,17 TWh. Le gaz a fourni 74 % de l'électricité locale, suivi par l'hydroélectricité (20 %). Le reste est fourni par d'autres combustibles fossiles et l'énergie solaire. La production a répondu à 100 % de la demande, selon le groupe de réflexion Ember.

Défense :

Les dépenses annuelles de défense en République du Congo s'élevaient à 268 millions de dollars en 2023, selon le SIPRI, un institut suédois spécialisé dans le commerce de la défense. Au total, la défense représente environ 8,89% des dépenses du gouvernement. Le principal fournisseur du pays depuis 2000 est l'Afrique du Sud.

Démographie :

La République du Congo a connu une croissance démographique et une tendance à l'urbanisation. En 1990, le pays comptait 2,4 millions d'habitants, dont 54,3 % vivaient dans des zones urbaines. En 2023, la population est passée à 6,2 millions d'habitants, dont 69,2 % résidant dans des zones urbaines. L'espérance de vie est passée de 56 ans en 1990 à 63 ans en 2022.

La moitié de la population a moins de 20,5 ans.

Innovation technologique :

La République du Congo a connu une croissance substantielle de l'accès à Internet, passant de 5 % de ses citoyens en 2010 à plus de 36 % en 2022. 53% des Congolais disposent d'un téléphone portable selon l'Indice de Développement des TIC 2023.